

LES AUTRES SÉANCES DU CYCLE :

SÉANCE 2: Mercredi 23 avril 2014, de 10h00 à 16h00, au CISL (Lyon 8^e)

Matin: La mise en place des conseils citoyens

“Les conseils citoyens seront mis en place dans chaque quartier ... ces conseils citoyens seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.”
(Extrait art. 7 de la loi)

Après-midi: Mobilisation du partenariat local et droit commun

Comment mobiliser le droit commun dans les quartiers et penser un partenariat élargi avec l'ensemble des acteurs? Témoignage d'un site préfigurateur des contrats de ville (hors Rhône-Alpes) et retour sur les Cucs expérimentaux 2011-2014 de la région.

SÉANCE 3: Mardi 20 mai 2014, de 9h30 à 12h30, au CR•DSU (Lyon 8^e)

Matin : L'ingénierie locale des contrats de ville.

Retour sur les propositions du groupe de travail national (SG-CIV, Acsé, Anru) dédié à cette question.

Témoignages croisés sur l'articulation ingénierie communale / ingénierie d'agglomération.

L'après-midi aura lieu l'Assemblée générale du CR•DSU. Bienvenue !

SÉANCE 4: Mardi 1^{er} juillet 2014, de 10h00 à 16h00, au CISL (Lyon 8^e)

Projet intégré et “contrat unique” : organiser ensemble la dimension sociale, urbaine et économique

Matin: Le volet urbain

Après-midi: Le volet économique

SÉANCE 5: Septembre 2014

Les axes transversaux du contrat de ville

Matin: Lutte contre les discriminations, égalité femme-homme, participation

Après-midi: Jeunesse, numérique et quartiers populaires

SÉANCE 6: Octobre 2014

La mobilisation des fonds européens dans les contrats de ville

Le détail des séances (contenu, intervenants) sera précisé au fur et à mesure.



LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE EN RHÔNE-ALPES

Séance de lancement : **Mercredi 19 mars 2014**
de 14h à 17h

Cycle d'échanges entre les équipes politique de la ville
de Rhône-Alpes (communes, agglomérations, État local)

à LYON 3^e
à Espaces Part-Dieu

CONTEXTE DU CYCLE D'ÉCHANGES

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été votée en février 2014. La réforme se met en place avec comme principes la concentration de moyens vers un nombre de quartiers moindre et l'optimisation des leviers d'action publique. La liste des quartiers prioritaires et les décrets d'application ne seront connus qu'après les élections municipales tandis que les contrats de ville devront être prêts pour la fin de l'année 2014 ou mi-2015. En outre, un nouveau programme de rénovation urbaine se dessine, le futur Contrat de Plan État-Région est en préparation, une nouvelle gouvernance nationale est annoncée - avec la création du Commissariat général à l'égalité des territoires - et des changements substantiels sont envisagés quant à la mobilisation des fonds européens.

Dans ce contexte institutionnel foisonnant, voire incertain, et dans un calendrier contraint, les équipes projet doivent se mettre en ordre de marche pour préparer les futurs contrats de ville.

LE CYCLE "LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE"

En 2014, le CR•DSU propose un cycle de rencontres autour de la préparation des contrats de ville. Il s'agit d'offrir aux équipes-projets et aux services de l'État local un espace d'échanges pour comprendre les changements à opérer, les axes à travailler pour préparer les contrats de ville. Il s'agira de travailler ensemble sur le "mécano", et de créer les conditions pour fabriquer collectivement des réponses aux multiples questions posées, sur un plan technique.

Après une première séance grand angle, les rencontres traiteront de différentes dimensions des prochains contrats. Intercommunalité, contrat unique, ingénierie, participation des habitants, mobilisation du droit commun, pilotage... Tels seront quelques uns des thèmes abordés dans ce cycle qui se déroulera sur six séances entre mars et octobre 2014.

OBJECTIFS DU CYCLE

- Donner des repères et des informations en continu sur les prochains contrats de ville
- Échanger autour des modalités de préparation des contrats de ville
- Créer les conditions, par l'échange, pour trouver ensuite "au local" les réponses et modes de travail adaptés

PUBLIC

- Équipes projet "politique de la ville"
- Représentants de l'État: délégués du Préfet, agents des Directions départementales de la cohésion sociale, Directions départementales des territoires

SÉANCE 1: Mercredi 19 mars 2014, de 14h00 à 17h00, Espaces Part Dieu, Lyon 3^e Préparation des contrats de ville: premiers pas, premiers questionnements

13h30 Accueil des participants

14H00 LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE EN RHÔNE-ALPES : PRÉSENTATION DU CYCLE
Isabelle Chenevez, directrice du CR•DSU

14H15 DE LA LOI AUX PROCHAINS CONTRATS DE VILLE

- De la loi à fin 2014: les étapes à venir
- Géographie prioritaire: du périmètre réglementaire au quartier vécu, le travail "au local"
- Principes clés des contrats de ville "nouvelle génération", grandes lignes de travail

Camille Vielhescaze, conseiller chargé des territoires, Cabinet du Ministre délégué à la Ville

14H45 TÉMOIGNAGE INTRODUCTIF : L'AGGLOMÉRATION DE VALENCE-ROMANS-SUD-RHÔNE-ALPES

- Créer les conditions de la conduite du contrat de ville à l'échelle de la communauté d'agglomération, toute nouvellement créée
- Diagnostic, pilotage politique et technique, partenariat local

Philippe Pourtier, directeur de la cohésion sociale et la tranquillité publique, Romans-sur-Isère

15H00 DÉBAT AVEC LES PARTICIPANTS

15h30 Pause

15H45 TÉMOIGNAGE INTRODUCTIF : L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLÉ

- Construire un projet en lien avec les communes intégrant le social, l'urbain, l'économique: les démarches entreprises
- Consolider l'approche d'agglomération et mobiliser le partenariat local

Michel Peisey, responsable du service politique de la ville, Saint-Étienne métropole

Nicolas Bassinet, chef de projet politique de la ville et politiques contractuelles, Saint-Chamond

16H00 DÉBAT AVEC LES PARTICIPANTS

17H00 CLÔTURE

